

La coqueluche continue de circuler dans les Laurentides : il est important de maintenir sa vaccination à jour

Saint-Jérôme, le 3 septembre 2024 – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides informe la population que la coqueluche continue de circuler activement dans la région des Laurentides. En seulement trois mois, le nombre de cas a augmenté de façon importante, passant de 41 cas signalés à la mi-mai à 1405 cas au 31 août 2024.

Au cours des deux dernières semaines, les enfants de moins de 10 ans sont le groupe le plus touché. Depuis le début de l'année, 32 cas ont également été identifiés chez des enfants de moins d'un an.

La coqueluche est une infection très contagieuse causée par une bactérie qui se transmet par les gouttelettes de toux. Les premiers symptômes ressemblent à ceux d'un rhume, suivis de quintes de toux sévères, souvent accompagnées de difficultés respiratoires et d'un bruit aigu semblable à un chant du coq. Cette toux peut provoquer des vomissements et une décoloration bleutée du visage. Chez les nourrissons, un arrêt de la respiration (apnée) peut être le premier symptôme, et la toux peut parfois être légère, voire absente.

Personnes les plus vulnérables :

- les bébés de moins d'un an sont particulièrement à risque de complications graves nécessitant souvent une hospitalisation;
- les femmes enceintes infectées dans les quatre semaines précédant l'accouchement courent un risque accru de transmettre la maladie à leur nouveau-né. La vaccination des femmes enceintes permet de prévenir 90 % des hospitalisations et 95 % des décès chez les enfants âgés de moins de 3 mois.

Importance de la vaccination pour prévenir la propagation

Avec la rentrée scolaire, la Direction de santé publique des Laurentides rappelle qu'il est essentiel de maintenir sa vaccination à jour et encourage fortement la population à se faire vacciner contre la coqueluche pour limiter la transmission de cette maladie infectieuse et protéger les plus vulnérables.

La prise de rendez-vous pour obtenir le vaccin gratuitement est accessible :

- en ligne sur [Clic Santé](#);
- par téléphone en composant le 1 866 495-5833.

Plusieurs doses sont nécessaires pour obtenir une protection durable chez les enfants : à 2, 4 et 12 mois ainsi qu'entre 4 et 6 ans.

Les femmes enceintes sont invitées à se faire vacciner à chaque grossesse, idéalement entre la 26^e et la 32^e semaine, afin de protéger leur bébé jusqu'à ce qu'il puisse être lui-même vacciné à l'âge de 2 mois.

Quoi faire en présence de symptômes ou de contact avec la coqueluche

Toute personne, quel que soit son statut vaccinal, présentant des symptômes de la coqueluche, ainsi que les personnes vulnérables (femmes enceintes, bébés de moins d'un an) ayant été en contact avec un cas de coqueluche, doivent rapidement contacter Info-Santé en composant le 811 ou consulter un médecin.

En présence d'un diagnostic de coqueluche, il est recommandé d'éviter les contacts avec les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes dans leur dernier mois de grossesse afin de les protéger.

Pour plus d'informations sur la coqueluche et les mesures à adopter pour prévenir la propagation, consultez santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/maladies-infectieuses-et-eclosions/coqueluche/.